

Bon de soutien

Mme M.

Prénom :

Nom / Raison sociale :

Adresse / Siège social :

Code postal : Ville :

e-mail :

SIREN : N° TVA intracommunautaire :

Oui, je souhaite soutenir les actions de la Fondation Berger-Levrault, sous l'égide de la Fondation de France.

Je laisse la Fondation Berger-Levrault libre d'affecter mon don en fonction du domaine qu'elle jugera prioritaire.

Je fais un don d'un montant de :

20 € 50 € 100 € 200 € Autre montant : €

par **chèque**, libellé à l'ordre de : **Fondation de France / Fondation Berger-Levrault**

Fait à :

Le :

Signature / Tampon de la société

Chèque à envoyer, accompagné de ce bon de soutien, à l'adresse suivante :

**Fondation Berger-Levrault
892 rue Yves Kermen
92100 Boulogne-Billancourt**

Dès encaissement de votre don, votre reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation de France.

Les dispositions fiscales en vigueur ouvrent droit pour **une entreprise** à une réduction d'impôt égale à 60% du montant de son don (en numéraire, en nature ou en compétence) retenu dans la limite de 0.5% de son chiffre d'affaires HT. Si ce plafond est dépassé, l'excédent peut être reporté sur les cinq exercices suivants.

Pour les particuliers imposés en France, les dons ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66% du montant de leur don retenu dans la limite de 20% du revenu imposable. La réduction d'impôt peut s'étaler sur 5 ans pour les dons importants qui dépassent le plafond de 20%.

Impôt sur la fortune (ISF) : 75% du don versé peut être imputé sur l'impôt dû dans la limite de 50 000 euros.

Pour en savoir plus...

Valérie Reiner

Tél. : 01 80 73 09 21 - e-mail : fondation@berger-levrault.fr